

**SITUATION EPIDÉMIOLOGIQUE
COVID- 19**

Garde des enfants des personnels mobilisés

Suite aux annonces du Président de la République, un service de garde pour les enfants **des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** se met en place à compter de

MARDI 17 MARS à la crèche d'ANSE de 7H30 à 18H30

Ce dispositif s'adresse :

- **Tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés** : hôpitaux, cliniques, établissements de Soins de Suite et de Réadaptation, assurant l'hospitalisation à domicile, centres de santé
- **Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, unités de soins longue durée, foyers autonomie, instituts médico éducatifs, maisons d'accueil spécialisées, foyer d'accueil médicalisé, services de soins infirmiers à domicile...
- **Professionnels de santé et médico-sociaux de ville** : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- **Personnels chargés de la gestion de l'épidémie** des agences régionales de santé, des Préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

Les parents concernés peuvent prendre contact avec la Crèche D'Anse au 04 74 09 47 35 ou 06 08 02 47 19 pour organiser l'accueil de leur enfant. Les parents devront obligatoirement justifier de son activité professionnelle : bulletin de salaire, certificat de l'employeur, courrier de réquisition.

La Crèche d'ANSE : 100 rue Pasteur, 69480 ANSE – 04 74 09 47 35
Service Petite Enfance : 04 37 55 87 33

